

L'hon. M. Pickersgill: Je veux m'expliquer sur un fait personnel. L'honorable député est très juste d'habitude, mais voudrait-il rappeler les mots exacts qui figuraient dans l'annonce? Je n'ai pas attribué au parti conservateur des paroles inventées. J'ai rapporté ses propres dires.

M. MacLellan: L'honorable député s'est servi d'une véritable annonce qui faisait alors savoir aux Néo-Écossais que les députés de Nouvelle-Écosse ne négligeraient rien pour faire augmenter la production du charbon. Mais nous n'avons jamais promis sans réserve d'accroître la production houillère s'il n'existait pas de débouchés pour ce charbon.

M. Deschatelets: C'est sur la foi de cette promesse que vous avez été portés au pouvoir. Ne l'oubliez pas.

L'hon. M. Pickersgill: J'ai lu cette réclame. Elle se passe de commentaires.

M. MacLellan: Sans les mesures prises en 1957 par le gouvernement actuel et l'augmentation des subventions, la situation des charbonnages serait infiniment pire. Avec une politique comme celle qu'annonçaient partout dans la province les ministres libéraux, nous ne serions pas maintenant à nous inquiéter de la fermeture des mines; ces mines seraient fermées depuis 1957. Les ventes de charbon baissaient à l'époque. Aussi le gouvernement, à peine au pouvoir, s'est-il mis à l'œuvre pour sauver cette industrie. Il a doublé ses subventions depuis 1957. Voilà ce qu'a fait le gouvernement pour faire face à la réduction rapide des marchés. Cette réduction, l'honorable député voudrait l'imputer au gouvernement. Mais, chose certaine, il ne peut tout de même mettre sur le dos du gouvernement actuel, l'invasion du marché de Montréal par le gaz naturel, donc la perte pour nous de ce marché tout à fait normal. La Compagnie de gaz naturel du Québec entreprit d'acheter le gaz qu'amenait le pipeline transcanadien, à raison de 51 cents le pied cube. La demande intérieure ne s'étant pas accrue comme on l'avait espéré, on a laissé aller le gaz à 28c. le pied cube, ce qui rend la vente du charbon plus difficile que jamais. C'était l'équivalent de \$5.68 la tonne de charbon. Le gouvernement n'a rien négligé, en recourant à des subventions spéciales, pour permettre au charbon de soutenir la concurrence sur le marché de Montréal. Mais les producteurs de gaz ont pu céder leur produit à tant le pied cube, ce qui mettait le charbon absolument hors concurrence pour un contrat de 12 ans.

Il faut aussi mentionner la pénétration des pétroles résiduels. Pour chaque gallon d'esence qui se produit, il reste 1.75 gallon de

résidu. On déverse le tout sur le marché à des prix très souvent fixés par rapport à ceux du charbon. La vente d'énergie hydro-électrique dans la région de Montréal-Est a aussi entamé le marché du charbon. Nul n'aurait pu prévoir cette situation en 1957-1958. En tout cas, personne n'y aurait pu quoi que ce soit. En 1959, l'énergie hydro-électrique a supplanté 402,000 tonnes de charbon néo-écossais dans la région du Saguenay et de Trois-Rivières. Bien souvent, les usagers qui passaient à l'énergie hydro-électrique n'ont eu qu'un préavis de trois heures s'ils étaient consommateurs d'énergie primaire. Aucun gouvernement, quel qu'il soit, n'a le pouvoir magique de soutenir pareille concurrence. Le ministre des Mines et le ministre du Revenu national, ainsi que M. Uren, président sortant de l'Office fédéral du charbon, ont certes eu beaucoup de mérite à déployer tant d'efforts pour nous conserver ce qu'il nous reste du marché du charbon.

J'aimerais ajouter que depuis trois ans que je siége ici, j'ai beaucoup de plaisir à m'associer au travail des honorables représentants de Cap-Breton-Sud et de Cap-Breton-Nord et Victoria. Ils se sont attaqués à ce problème des marchés du charbon qui périclitent, avec beaucoup de talent, et ils ont tout fait pour signaler aux intéressés le problème des collectivités minières et de l'industrie des charbonnages en face de ces marchés affaiblis. On ne doit en faire retomber la responsabilité ni sur le gouvernement ni sur d'autres. On a tout fait, dans les circonstances, pour augmenter les subventions à la Dosco et aux exploitants indépendants afin de leur permettre de vendre leur charbon. Rien n'a été négligé. On a étudié durant de longues heures les moyens d'accroître les ventes de charbon. De fait, les ventes de charbon à l'Ontario ont augmenté pour passer l'année dernière à presque trois quarts de millions de tonnes et ces ventes comprennent de nouveaux débouchés dans la province.

Outre ses efforts en vue de stimuler les marchés du charbon, le gouvernement a pris des mesures ayant pour objet d'améliorer les perspectives d'emploi dans la région et d'y stimuler, par divers moyens, l'économie générale. L'expansion de la sylviculture, du tourisme et de l'industrie de la pêche, en collaboration avec les gouvernements provinciaux, a largement contribué à améliorer la situation. Si nous devions faire face à la crise actuelle du charbon avec les ressources et le degré de développement économique que nous avons en 1957, la situation serait bien pire qu'elle ne l'est aujourd'hui. D'autres industries se sont développées à un rythme rapide et bien plus de gens trouvent aujourd'hui des occasions d'emploi dans d'autres